



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

VOYAGEURS DU MONDE

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
VOYAGEURS DU MONDE
55, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Ce rapport contient 29 pages
Référence : FC-VdB



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

VOYAGEURS DU MONDE

Siège social : 55, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Capital social : €3.723.659

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société VOYAGEURS DU MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VOYAGEURS DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures

exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 3.1.2 a) « Règles générales » de l'annexe des comptes sociaux expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 56.412 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les méthodes décrites dans la note 3.1.2 e) « Évaluation des titres de participations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

VOYAGEURS DU MONDE*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2022
KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Vincent de Becquevort
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2022
Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton
International*



Vianney Martin
Associé

VOYAGEURS DU MONDE

Etats financiers au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

1	BILAN	3
1.1	BILAN ACTIF	3
1.2	BILAN PASSIF	4
2	COMPTE DE RESULTAT	5
3	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	7
3.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION	7
3.1.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3.1.2	REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	8
3.2	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	10
3.2.1	BILAN ACTIF	10
3.2.2	BILAN PASSIF	14
3.3	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
3.3.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	17
3.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION	18
3.3.3	RESULTAT FINANCIER	19
3.3.4	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	19
3.3.5	VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTATS COURANT ET EXCEPTIONNEL	19
3.4	AUTRES INFORMATIONS	20
3.4.1	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	20
3.4.2	ENGAGEMENTS FINANCIERS	20
3.4.3	INFORMATION SUR LES RISQUES	21
3.4.4	INTEGRATION FISCALE	22
3.4.5	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	22
3.4.6	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	22
3.4.7	RESULTAT PAR ACTION	22
3.4.8	PARTIES LIEES	23
3.4.9	EVENEMENTS POST-CLOTURE	23

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 695	8 555	1 141	1 362
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	2 827	2 703	125	193
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6	6		
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	18 865	17 586	1 279	1 601
Immobilisations en cours				44
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	71 211	14 800	56 412	57 875
Créances rattachées à des participations	3 977		3 977	2 569
Autres titres immobilisés	40	25	15	
Prêts	64	51	13	11
Autres immobilisations financières	1 077	12	1 065	874
ACTIF IMMOBILISE	108 724	43 763	64 960	65 462
Avances et acomptes versés / commandes	7		7	74
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	25 845	110	25 735	14 602
Autres créances	81 448		81 448	7 973
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	96 907		96 907	99 015
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 160		7 160	1 907
ACTIF CIRCULANT	211 367	110	211 257	123 570
Charges à répartir sur plusieurs exercices	731		731	
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	190		190	269
TOTAL GENERAL	321 010	43 873	277 137	189 303

1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	3 724	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 803	15 103
Réserve légale	369	369
Autres réserves	216	216
Report à nouveau	48 755	55 472
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	913	-6 717
CAPITAUX PROPRES	71 780	68 134
Provisions pour risques	426	631
Provisions pour charges	12	20
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	437	651
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	129 953	
Autres emprunts obligataires	1 013	1 013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 977	55 708
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 860	4 834
Dettes fiscales et sociales	3 483	3 430
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44	31
Autres dettes	14 420	28 956
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	43 897	26 492
DETTES	204 647	120 465
Ecart de conversion passif	273	54
TOTAL GENERAL	277 137	189 303

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	65 688	46 428
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	65 688	46 428
Subventions d'exploitation	4 276	15
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	1 867	1 074
Autres produits	1	266
PRODUITS D'EXPLOITATION	71 833	47 783
Autres achats et charges externes	51 036	38 479
Impôts, taxes et versements assimilés	646	682
Salaires et traitements	10 093	9 533
Charges sociales	4 028	3 593
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 225	1 668
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	19	76
Provisions pour risques et charges	236	327
Autres charges	34	-20
CHARGES D'EXPLOITATION	67 317	54 341
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 516	-6 558
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	54	38
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	71	47
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 480	
Différences positives de change		259
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	1 605	345
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 383	380
Intérêts et charges assimilées	2 394	99
Différences négatives de change		373
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	5 777	852
RESULTAT FINANCIER	-4 172	-507
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	343	-7 065

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	832	157
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	832	157
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	121	278
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	122	281
RESULTAT EXCEPTIONNEL	710	-124
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	140	-472
BENEFICE OU PERTE	913	-6 717

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a. Activité commerciale

L'activité a encore été fortement perturbée par la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 – en particulier le premier semestre du fait des nouveaux confinements et d'un très faible nombre de pays accessibles.

La situation s'est améliorée au cours du deuxième semestre grâce à la vaccination, la levée progressive des restrictions et l'ouverture des destinations long courrier.

Le **chiffre d'affaires** pour l'exercice s'établit à **65 688 milliers d'euros**. Il est en recul de 66,97 % par rapport à l'exercice 2019 mais est bien meilleur que celui de l'exercice précédent (+ 41,48 %).

Face à cette situation toujours incertaine et très impactante pour le secteur du Tourisme, des aides gouvernementales spécifiques aux coûts fixes ont été accordées sous certaines conditions, aides dont a pu bénéficier la Société pour le premier semestre de l'exercice et qui ont compensé 70% des pertes de son EBE soit un montant de 4 231 milliers d'euros. Ces aides ont été comptabilisées en subventions.

Enfin, les décisions prises en 2020 pour ajuster les coûts variables et préserver la trésorerie ont été maintenues :

- salariés en activité partielle jusqu'à fin août 2021 avec prise en charge à 100 % des heures chômées par l'Etat puis mise en place du régime d'activité partielle de longue durée (APLD) qui permet de bénéficier du chômage partiel sur une durée de 24 mois avec une allocation à hauteur de 85 %
- réductions budgétaires

b. Mouvements sur les titres de participation et créances rattachées

- Acquisition de 29 932 actions de la société **Voyageurs du Monde UK Limited** pour un montant de 142 milliers de livres (166 milliers d'euros) portant la participation dans cette société à 86,74% (contre 84,22% à fin décembre 2020).

- Souscription en totalité et en numéraire à l'augmentation de capital de 2 600 milliers de rands sud-africains (151 milliers d'euros) de la société **Satyagraha's Guest House**.

- Souscription en totalité et en numéraire aux augmentations de capital de 781 milliers de reals brésiliens (120 milliers d'euros) de la société **Villa Bahia**.

- La Direction Générale a décidé de provisionner les titres de participation qu'elle détient dans la société Voyageurs du Monde UK pour un montant de 3 000 milliers d'euros et de reprendre une partie de la provision sur les titres de participation qu'elle détient dans la société Voyageurs du Monde au Japon pour un montant de 1 300 milliers d'euros.

c. Divers

- Emission en avril et juillet 2021 de deux emprunts obligataires convertibles dont les modalités sont définies au paragraphe 3.2.2.3
- Cession à la société J ET O ROELLINGER en février 2021 des locaux (boutique et cave) situés au 51 bis rue Sainte Anne pour un montant de 750 milliers d'euros.

3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les honoraires des droits au bail sont comptabilisés en charges.

b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 5 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent uniquement des développements informatiques et sont amortis sur 3 ans, correspondant à la durée d'utilité de ces projets.

c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

d. Immobilisations corporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

e. Evaluation des titres de participation

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché :

- La valeur d'utilité est déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- La valeur de marché est déterminée comme suit :
 - Activité de tours opérateurs/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôt des clients) de la société.
 - Hébergements exclusifs : la valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2021.

g. Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

h. Engagements pris en matière de retraite

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de départ à la retraite est arrêté à 62 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA+ 10 ans de 0.98% au 31 décembre 2021,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions

- des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>		<i>Montant net</i>
31-déc-20	12 988	-	10 500		2 489
Acquisitions (dotations)	492	-	782	-	290
(Cessions) reprises					-
31-déc-21	13 480	-	11 282		2 199

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques **12 K€**
- Logiciels **407 K€**
 - Galaxy* 275 K€
 - Autres* 132 K€
- Constitution photothèque **73 K€**

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Éléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
TOTAL	934

Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>		<i>Montant net</i>
31-déc-20	19 065	-	17 421		1 644
Acquisitions (dotations)	64	-	387	-	323
(Cessions) reprises	-	256	213	-	42
31-déc-21	18 873	-	17 594		1 279

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en milliers d'euros</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Terrains		-213
Constructions		
Agencements des locaux et divers	7	
Matériel informatique, bureau, mobilier	57	
Œuvres d'art		
Immobilisations corporelles en cours		-42
TOTAL	64	-256

3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

<i>Sociétés en milliers d'euros</i>	<i>Valeurs brutes</i>			<i>Dépréciations</i>		
	<i>31/12/20</i>	<i>Mvts</i>	<i>31/12/21</i>	<i>31/12/20</i>	<i>Dot+ / Rep-</i>	<i>31/12/21</i>
EAD	38 837		38 837			
Voyageurs UK	12 363	166	12 529		3 000	3 000
Villa Bahia	4 203	120	4 323	3 650		3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079		4 079
Comptoir des Voyages	2 434		2 434			
Satyagraha's Guest House	1 929	151	2 081	900		900
Uniktour	1 247		1 247			
Villa Nomade	1 811		1 811	1 451		1 451
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	2 470	-1 300	1 170
Livres & Objets du Monde	492		492	274		274
Maroc sur Mesure	201		201			
Carwatt	200		200		200	200
Voyageurs du Monde Genève	391		391			
Fairmoove		75	75		75	75
Grèce sur Mesure	20		20			
Voyages sur le Nil	19		19			
TOTAL	70 699	513	71 211	12 825	1 975	14 800

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.3 Résultat financier

3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2021	Résultat (+ ou -) exercice 2021	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 694	21 904	99%	38 837	-	-	-	-21	-
Voyageurs UK	13	15 160	87%	9 529	592	-	-	-12	-
Villa Bahia	4 648	-5 032	100%	673	936	-	167	-186	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 025	100%	-	291	-	1 592	-43	-
Comptoir des Voyages	335	6 109	100%	2 434	-	-	16 403	452	-
Satyagraha's Guest House	-	763	100%	1 180	-	-	63	-97	-
Villa nomade	584	-1 081	100%	360	1 154	90	48	-282	-
Uniktour	170	2 393	51%	1 247	24	-	2 037	54	-
Voyageurs au Japon	238	330	100%	1 300	364	-	2 608	157	-
Livres et Objets du Monde	68	77	100%	218	303	-	370	-99	-
Maroc sur Mesure	39	60	100%	201	-	150	233	-242	-
Voyageurs du Monde Genève	380	642	100%	391	-	169	5 020	265	-
Carwatt	131	-421	6%	-	-	-	273	-715	-
Grèce sur mesure	21	180	98%	20	-	-	3 702	149	-
Voyages sur le Nil	33	-36	51%	19	-	-	152	3	-
Total				56 411	3 665	409	32 668	-617	

3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élevaient à **1 077 milliers d'euros** et comprennent :

- * les dépôts et cautionnements versés pour un montant de 843 milliers d'euros.
- * les actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2021 : 20 milliers d'euros). A fin 2021, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/20</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/21 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2021 - Contrat liquidité	1 501	33 686	-32 331	2 856	81,93	234

(*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 86,93 €

de vente : 86,39 €

(**) soit 0,08 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 232 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	70 937	275
Créances ratt. Participations	3 977	
Autres immob. Financières	249	
Créances clients	58	
Groupe, Associés (actif)	73 801	
Autres créances	375	
Emprunts/dettes financières	0	
Dettes fournisseurs	489	
Groupe, Associés (passif)	264	

3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	3 977	1 174	2 802	
Prêts	64	7	6	51
Autres immobilisations financières	1 077	234		843
Autres créances clients ⁽¹⁾	25 845	25 845		
Personnel et comptes rattachés	38	10		28
Sécurité Sociale et autres organismes	120	120		
Etat impôt sur les sociétés	85	85		
Etat taxe sur la valeur ajoutée	411	411		
Etat autres impôts et taxes	5 153	5 153		
Groupe et Associés	73 801	73 801		
Débiteurs divers	117	117		
Fournisseurs débiteurs	1 723	1 723		
Charges constatées d'avance	7 160	7 160		
TOTAUX	119 571	115 840	2 808	922

⁽¹⁾ Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

3.2.1.7 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	47 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- Etat aides aux coûts fixes	4 231 K€
- Etat indemnisation activité partielle	888 K€
- R.R.R. à obtenir	804 K€
- Fournisseurs sur-commissions	124 K€
- Organismes sociaux remboursement cotisations	64 K€
- Divers	33 K€
	6 191 K€

3.2.1.8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2021, ces charges s'élèvent à **7 160 milliers d'euros** dont 6 386 K€ d'achats de prestations de voyages pour des départs 2021/2022.

3.2.1.9 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT A ETALER

Les frais engendrés par les emprunts obligataires émis en 2021 se sont élevés à 787 milliers d'euros et ont fait l'objet d'un étalement sur la durée de ces emprunts (7 ans) à compter du 1^{er} juillet 2021. Par conséquent, la dotation annuelle pour l'exercice 2021 est de 56 milliers d'euros compte tenu du prorata et à la fin de l'exercice, les frais restant à étaler s'établissent à **731 milliers d'euros**.

3.2.1.10 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **190 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des créances et dettes fournisseurs et Groupe en devises (107 milliers d'euros).

Les créances n'étant pas couvertes par des contrats de ventes à terme auprès d'établissements financiers, une partie de l'écart a fait l'objet de provisions :

. d'exploitation, pour l'écart lié aux créances fournisseurs (20 milliers d'euros)

- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires (83 milliers d'euros).

Ces soldes bancaires n'étant couverts par aucune dette fournisseur, une provision pour risque de change financier a été constatée.

3.2.2 BILAN PASSIF

3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2020	3 692	15 103	585	55 472	-6 717	68 134
Résultat de l'exercice					913	913
Affectation du résultat				-6 717	6 717	
Primes conversion obligations		2 701				2 701
Augmentation de capital	32					32
Situation nette au 31/12/2021	3 724	17 803	585	48 754	913	71 780

Dans le cadre de l'emprunt obligataire convertible émis en juillet 2021 (cf. § 3.2.2.3), 32 149 obligations ont fait l'objet d'une demande de conversion sur l'exercice 2021. Ces demandes ont déclenché la création de 32 149 actions nouvelles de la Société (nominal de 1 € par action) et la constatation de primes de conversion à hauteur de 2 701 milliers d'euros (84 € par action créée).

3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2021, le capital est composé de 3.723.659 actions de 1€ de valeur nominale incluant 22.090 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes 31/12/20</i>	<i>Dotations Apport</i>	<i>Rep. Prov. sans objet</i>	<i>Rep. Prov. utilisées</i>	<i>Soldes 31/12/21</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	20	5	-8	-5	12
Personnel	0				0
Fournisseurs	0				0
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	39	7	-33	-2	10
Fournisseurs	60	26			86
Prud'hommes/Salariés	65	149		-65	149
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	195	29	-48	-103	73
Clients	4				4
Pertes de change	269	103	-269		103
TOTAUX	651	319	-358	-175	437

3.2.2.3 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Le Conseil d'Administration de la Société a constaté en 2021 l'émission de deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de **130 000 milliers d'euros** :

- un premier emprunt obligataire émis en avril 2021 de 75 000 milliers d'euros au profit de Certares Enrico SARL (nouvel investisseur), Crédit Mutuel Equity SCR et BPI France (investisseurs historiques).
Cette émission s'inscrit dans le cadre du développement international du Groupe.
- Un second emprunt obligataire émis via une émission publique, en juillet 2021, d'un montant total de 55 milliers d'euros.

	OCA 1	OCA 2 *
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

* Une partie de ces obligations a déjà fait l'objet d'une conversion en actions à la clôture de l'exercice (cf.§ 3.2.2.1.1).

3.2.2.4 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	129 953	757		129 195
Autres emprunts obligataires	1 013	13	1 000	
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	3 977	2 236	1 741	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 860	7 860		
Personnel et comptes rattachés	1 432	1 432		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 408	1 408		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	273	273		
Etat autres impôts	369	369		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	44	44		
Groupe et Associés	264	264		
Autres dettes	1 251	1 251		
Produits constatés d'avance	43 897	43 897		
TOTAUX	191 742	59 805	2 741	129 195

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ont les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	Empr. 1	Empr. 2
Solde au 31/12/2021	1 442	2 535
Devise	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	1 154	1 082
Partie de 1 à 5 ans	288	1 453
Partie au-delà de 5 ans		
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe

Ils sont contractés sur la base d'un taux d'intérêt fixe à l'exception de l'emprunt 1 souscrit à un taux d'intérêt variable et couvert par un contrat de swap de taux (cf. § 3.4.2.3).

3.2.2.5 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **6 142 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Fournisseurs factures à recevoir	3 646 K€
- Congés payés chargés	1 785 K€
- Clients avoirs à établir	310 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	215 K€
- CVAE	92 K€

3.2.2.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2021, ils s'élèvent à **43 897 milliers d'euros** et enregistrent une forte progression de 65,70% par rapport à l'exercice précédent liée à l'augmentation d'activité. Ils sont relatifs uniquement aux ventes de voyages pour des départs 2022-2023.

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

3.2.2.7 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif s'élèvent à **273 milliers d'euros** et sont relatifs principalement à la mise au taux de clôture des dettes, créances, prêts et dépôts (265 milliers d'euros) accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2021, à **65 688 milliers d'euros** soit une augmentation de 41,48% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité Voyages (61 218 milliers d'euros) dans le contexte de la crise sanitaire indiquée au §3.1.1.a, est en nette progression par rapport à 2020 (+ 44,83%) mais tous les produits commercialisés par la Société ne connaissent pas la même évolution.

En ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (98% du chiffre d'affaires Voyages 2021 contre 95% en 2020) sont en hausse de 49,57%.

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent des évolutions contraires aux voyageurs sur mesure, la première étant en baisse de 53,67 % et la seconde de 34,16%.

Le chiffre d'affaires divers (4 470 milliers d'euros) est lui aussi en hausse mais dans une moindre mesure (+ 7,50%) et est relatif principalement aux refacturations intra-groupe qui représentent environ 92,2% de ce poste.

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Rubriques	C.A. France K€	C.A. Export K€	Total 31/12/21	Total 31/12/20	% 21/20
Voyages	2 209	59 009	61 218	42 270	44,83%
Divers	2 654	1 816	4 470	4 158	7,50%
TOTAL	4 863	60 825	65 688	46 428	41,48%

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**6 144 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de subventions d'exploitation pour un montant de 4 276 milliers d'euros – aides gouvernementales (cf. § 3.1.1)
- de transferts de charges pour un montant de 1 487 milliers d'euros :
 - o 787 milliers d'euros liées à l'étalement des frais des emprunts obligataires (cf. § 3.2.1.9)
 - o 700 milliers d'euros qui concernent diverses prestations accessoires liées aux ventes de voyages. Ces transferts sont réalisés pour les intégrer dans le calcul de la marge brute.
- de reprises de provisions pour risques et charges (353 milliers d'euros) et dépréciations clients (27 milliers d'euros).

3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **67 317 milliers d'euros** au 31 décembre 2021, augmentent de 23,88%.

Les autres achats et charges externes, **51 036 milliers d'euros** augmentent de 32,63% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 41 837 milliers d'euros (+ 40%). Dans ce contexte de restriction budgétaire, les charges de gestion courante qui représentent environ 18% du poste, sont en hausse de 5,82 %.

Les impôts et taxes s'élèvent à 646 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et diminuent de 37 milliers d'euros (- 5,36%) par rapport au 31 décembre 2020.

Les charges de personnel qui s'élèvent à 14 122 milliers d'euros enregistrent une augmentation de 7,58%, principalement liée à l'augmentation d'activité.

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 225 milliers d'euros au 31 décembre 2021) baissent de 26,58% (- 443 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2020.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une baisse de - 27,79% (- 91 milliers d'euros).

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation est en forte hausse et redevient largement positif. Il passe de - 6 558 milliers d'euros au 31 décembre 2020 à + 4 516 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il connaît une forte variation de – 3 666 milliers d’euros, du fait de la provision des intérêts courus sur les emprunts obligataires (2 300 milliers d’euros) et des dotations pour dépréciations sur titres de participations nettes des reprises (1 523 milliers d’euros). Par ailleurs, comme en 2020, aucun dividende n’a été distribué dans le Groupe du fait du contexte très incertain.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants milliers €</i>	<i>Ab. créances</i>	<i>Dot. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde				3	
Comptoir des Voyages					
Carwatt		-200			
Erta Ale Développement					
Uniktour	-24		3		
Satyagraha's Guest House					
Villa Bahia				1	
Villa Nomade			3	21	
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon			1 300	7	
Voyageurs au Canada					
Voyageurs d’Egypte				5	
Voyageurs du Monde Genève					
Original Travel				6	
Voyageurs du Monde UK		-3 000	4	11	
TOTAL	-24	-3 200	1 310	54	0

3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés, forfait social		27,37%	0
Provision pour risques et charges	83	27,37%	23
C3S	6	27,37%	2
Ecart de conversion passif	273	27,37%	75
TOTAL ALLEGEMENTS	362	27,37%	99
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-99

3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>	
Résultat courant	343	-62	281
Résultat exceptionnel	710	-194	516
Crédit Impôt Recherche		115	115
Participation des salariés		0	0
Résultat de l'exercice	1 054	-141	913

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2021, cet engagement s'élève à 1 176 milliers d'euros contre 1 237 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	7.075 K€ (5.945 K£)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.975 K€ (2.500 K£)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	169 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes de paiement pour un montant total de 265 milliers d'euros à ses prestataires suivants :

o EAN.com	100K\$ soit	88 K€
o Accorhotels		80 K€
o American Express		31 K€
o Bonotel	30K\$ soit	26 K€
o Paradores		25 K€
o Mondial Gmbh		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Concernant Voyageurs du Monde UK, à la suite de modifications, les minoritaires bénéficient d'une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2022 ou au 31/12/2023. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2023 ou au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

3.4.2.3 COUVERTURE RISQUE DE TAUX SUR EMPRUNT

Parallèlement au prêt contracté auprès d'un établissement de crédit, Voyageurs a souscrit un contrat de swap dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2021	1.442 K€
Taux garanti	0,43 %
Taux de référence	EURIBOR 3M
Taux payé	0,43 %
Taux reçu	0%, si EURIBOR 3M < 0% EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

3.4.2.4 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2^{ème}. Un avenant à ce bail a été signé courant 2021 prolongeant la durée de location de 3 ans soit jusqu'en 2028.

3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2021, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **4 048 K€** portant sur :

- USD	3 680	KUSD	pour une contrevaieur de	3 224 K€
- CAD	1 095	KCAD	pour une contrevaieur de	757 K€
- THB	2 550	KTHB	pour une contrevaieur de	67 K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.
- ❖ L'économie d'IS et de Contributions Additionnelles à l'IS qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 141 milliers d'euros et se décompose comme suit :

- ❖ L'impôt sur les sociétés concernant le résultat fiscal de la société Voyageurs du Monde s'élève à 271 milliers d'euros
- ❖ Les produits et charges d'impôt liés à l'intégration fiscale s'élèvent au total à 62 milliers d'euros (charges)

Le déficit reportable au niveau du Groupe d'Intégration Fiscale s'établit à 10 952 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE
Adresse 55 rue Sainte Anne
75002 PARIS

3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>	<i>TOTAL 2020</i>
Cadres	58	92	150	150
Non cadres	47	195	242	257
TOTAL	105	287	392	407

3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 0,25 € en 2021 contre - 1,82 € en 2020. Il n'existe pas d'instrument dilutif au 31 décembre 2021.

3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 345 milliers d'euros.

* Les engagements financiers cités dans le paragraphe 3.4.2

* La convention de financement avec la Fondation Insolites Bâisseurs pour 214 milliers d'euros

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

En janvier 2022, l'activité est restée marquée par la crise sanitaire et le variant Omicron apparu en décembre 2021.

Le conflit en Ukraine, déclenché fin février 2022, et les sanctions internationales prises contre la Russie affectent peu l'activité de la Société, dont l'exposition sur cette zone est limitée.

Début mars 2022, Voyageurs du Monde a reçu le remboursement de l'aide aux coûts fixes (4 231 milliers d'euros) concernant le premier semestre 2021.

Le dispositif d'activité partielle de longue durée mis en place fin 2021 est toujours actif. Toutefois, avec la reprise d'activité depuis le début du mois de mars, la majorité des équipes a retrouvé un temps d'activité normal.